

Règlement particulier de la compétition

1. Le 1^{er} tournoi des pirates Mallemortais est ouvert aux joueurs licenciés FFBA D sous le N° : *****
2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC. Ce dernier s'applique à tous les points non développés dans ce règlement. La compétition est également soumise aux dernières versions des protocoles et dispositifs de reprise des compétitions édités par la FFBA D concernant la crise sanitaire liée à la COVID-19. S'ajoutent également les restrictions et recommandations en vigueur des autorités locales.
3. La date limite d'inscription est fixée au Vendredi 06 Mai 2022 (date de réception). Les droits d'engagements sont de 16 €. Les inscriptions se feront par courrier postal ou électronique adressées à :
M. MASSA Lucas, 103 Impasse Théodore Aubanel, 13370 Mallemort
ou
competition.jeunes.mallemort@gmail.com.
Le règlement par chèque, devra être envoyé à l'adresse postale ci-dessus pour valider l'inscription. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
Tout règlement qui ne serait pas reçu avant la date limite d'inscription entraînera une annulation de l'inscription.
4. Le Juge Arbitre principal du tournoi est Gilles DOSSETTO, ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements ou dont le comportement est contraire aux règles du badminton.
5. Tout participant doit être en règle avec la FFBA D et licencié pour la saison 2021/2022 le jour du tirage au sort et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. Ce tournoi jeunes est ouvert aux Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets, classés R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC.
6. Les tableaux proposés sont les simples dames et simples hommes. Les organisateurs, en accord avec le JA, se réservent le droit de regrouper, diviser, compléter ou modifier les catégories.
7. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les catégories par ordre d'arrivée des courriers, le cachet de la poste faisant foi.
8. Les catégories benjamins et minimes joueront le samedi. Les poussins et cadets joueront le dimanche.
9. Le tournoi est géré par le logiciel badplus. Le tirage au sort pour la constitution des tableaux est effectué par le logiciel, cependant ces choix sont assujettis à l'approbation du Juge Arbitre. Ce tirage se fera à J-15, le 06 Mai 2022. Les têtes de séries seront désignées suivant le CPPH (Classement Par Point Hebdomadaire) .
10. Les matchs sont en auto arbitrage.
11. La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois, quatre ou cinq avec 2 sortants, hormis pour les poules uniques.
12. Le temps de préparation sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés **en première intention**, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
13. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge arbitre.

14. Les horaires de convocation des compétiteurs seront adressés aux responsables des inscriptions des clubs par mail à compter du mercredi 18 Mai 2021. Ceux ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.
15. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur peut être appelé 1 heure avant son match et doit pointer dès son arrivée.
16. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.
17. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
18. Tout volant touchant le plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté 1 fois au service et faute en cours d'échange.
19. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tout le matériel nécessaire à son match.
20. Les volants utilisés en cas de désaccord seront les Babolat 3. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.
21. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
22. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match ainsi que 1 conseiller maximum (en fonction des règles sanitaires en vigueur) et durant les temps morts, les organisateurs et les officiels.
23. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré "FORFAIT" après la date de tirage au sort (voir Art 2.17 du RGC). Il devra prévenir le club organisateur au plus vite, de sa non-participation et adressera par courrier postal, dans les délais impartis, les pièces justificatives, à CRA PACA chez Joachim ULRICH 1225 rocade des Playes 83140 SIX FOURS. Il devra aussi joindre les pièces justificatives au club organisateur pour que son remboursement soit effectif (cf droits d'engagements art 3.1.5 du RGC).
24. Tout participant devra immédiatement manifester son arrivée à la table de marque, chaque jour de la compétition. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
25. Chaque participant (mineur) doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs. Cette autorisation sera demandée lors du pointage à la table de marque.
26. Les joueurs autorisent le club à utiliser les photos prises pendant le tournoi à des fins de communication. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître au plus tard lors de sa 1ère arrivée dans la salle du 1er jour du tournoi auprès du comité d'organisation (table de pointage).
27. Les joueurs et accompagnateurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires. Il est interdit de se restaurer sur le plateau de jeu.
28. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, incident ou accident à l'intérieur ou aux abords des gymnases
29. La participation au tournoi Jeunes de Mallemort implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.